

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

07171064



19 NOV. 2007

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/11/2007 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : MONO BELGIUM CORPORATION

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : Chaussée de Brunehaut, 383 à 4450 JUPRELLE

N° d'entreprise : 0461122261

Objet de l'acte : démission, nomination

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29 10 2007

Le 29.10.2007 à 14h, les actionnaires de la SA MONO BELGIUM CORPORATION se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège de la société sous la présidence de Monsieur François BANDURA.

Monsieur le Président désigne Monsieur Aldo ADORANTE comme secrétaire.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre BRISSA.

Le capital de la société est représenté par 100 actions.

Il résulte de la liste des présences que la présente assemblée réunit 61 actions, soit plus de la moitié du capital social

De ce qui précède, il ressort que l'assemblée est en droit de délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

- démission, nomination d'administrateurs;
- divers.

Démission - nomination :

L'Assemblée écoute Monsieur Bandura qui remet sa démission en tant qu'administrateur à dater de ce jour.

L'assemblée accepte à l'unanimité cette démission.

L'assemblée appelle aux fonctions d'administrateur pour une durée de 6 ans prenant cours de jour, la SA Mono Invest dont le siège social est à 4453 Juprelle, Chaussée de Brunehaut, 383.

Le représentant permanent sera Monsieur Pierre Brissa, rue Vingt Ponts, 80 à 4470 Saint-Georges.

Le mandat est exercé à titre gratuit.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Divers :**Néant.**

L'assemblée charge le bureau Gescofisc de veiller aux publication légales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h30.

Après quoi, il est dressé procès-verbal dont il es donné lecture et qui est signé par les membres du bureau.

F. BANDURA, Président

P. BRISSA, Scrutateur

A. ADORANTE, Secrétaire

Mentionner sur la dernière page du Volet B**Au recto :** Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso :** Nom et signature